

Compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 22 février 2018 est adopté à l'unanimité

1 _ Motion concernant l'IRM d'Hazebrouck

Adopté à l'unanimité

2 – Election du Président vote CA

Adopté à l'unanimité

3 – Compte administratif 2017

Adopté par 13 voix pour et 3 abstentions (M CATTOEN, M ROUGANE CAP, MME DUQUENNE)
M ROUGANE CAP interroge sur le matériel roulant, les crédits ouverts étaient de 6.000€ et sont passés à 13.000€

M FANTINO indique que l'augmentation est essentiellement due au matériel loué pour les services techniques (élagage ...) et pour le service animation ados (navette ou bus)

M ROUGANE CAP questionne sur l'augmentation « autres biens mobiliers »

M FANTINO s'engage à fournir les réponses le lendemain suite à un problème informatique, il n'a plus accès à ses données.

M ROUGANE CAP interroge sur « autres frais divers » qui ont augmenté du simple au double.

M FANTINO précise que c'est un compte « fourre-tout ». Cette ligne avait été fermée en 2015 mais le Trésor Public a demandé de l'ouvrir à nouveau pour éviter les décisions modificatives.

M ROUGANE CAP questionne sur les « autres frais divers »

M FANTINO stipule que cela correspond aux plantations de l'abreuvoir, le fleurissement, l'élagage par entreprise de la rue Bafcop (après la tempête)

M CATTOEN souhaite savoir sur quel compte se trouve le montant global des dons des sponsors

M FANTINO indique qu'il connaît la réponse, C'est au CCAS que les dons sont versés

M CATTOEN précise que le CCAS a une subvention et qu'il souhaiterait connaître le montant des dons au CCAS

M COTREZ répond qu'il faudra poser la question au président du CCAS.

M CATTOEN questionne sur le compte administratif. En 2014, le montant au 012 était de 781.823,36€. En 2017, il était de 990.839,83€. La différence est d'environ de 209.016€

M FANTINO indique qu'en 2014, le poste de DGS était vacant durant plusieurs mois, et qu'en 2017, il y a eu 4 arrêts longue maladie. Il a fallu compenser ces absences, et des compensations ont eu lieu mais en recettes. Il y a également eu la revalorisation du point d'indice. En 2017, il y a avait 5 emplois avenir, le salaire est payé en intégralité et nous obtenons une compensation ensuite. De septembre 2014 à juillet 2017, il y avait les NAP (animateurs supplémentaires). Puis les ACM ont doublé en temps (2 semaines lors des petites vacances et 6 semaines en été), donc en animateurs.

M CATTOEN souhaiterait obtenir une analyse fine sur les ACM (fonctionnement, salaires ...)

M FANTINO stipule que MME DEGLIN responsable du service jeunesse pourra faire parvenir la réponse rapidement car nous devons rendre des comptes à la CAF régulièrement pour obtenir les subventions, donc les analyses sont déjà faites.

M CATTOEN voudrait avoir une analyse pour la navette également.

M CATTOEN précise que les chiffres ne posent pas de problème comme dit en commission finances mais souhaiterait connaître le montant des subventions des 4 jours de Dunkerque. Il indique également apprendre par la presse que la navette va à Oxelaëre et par le journal municipal le retour à la semaine de 4 jours à l'école Till l'Espiegle (rentrée scolaire 2017/2018)

M COTREZ rappelle à M CATTOEN que ces décisions ont été prises en conseil municipal et que nous avons délibéré sur ces 2 points.

M CATTOEN indique avoir appris que la restauration scolaire pour l'école Saint Joseph se fait à l'école Till l'Espiegle

M COTREZ lui propose de venir en parler en mairie plutôt que d'attendre le conseil municipal.

4 – Compte de Gestion 2017

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN interroge sur le compte 10251 : dons et legs

M FANTINO indique que c'est l'actif et le passif de la commune. A une époque, il y a eu un don de

bâtiment ou de terrain. Le Trésor Public a l'inventaire.

5 – Contribution SIDEN-SIAN 2018

Adopté à l'unanimité

6 – Contribution SIECF 2018

Adopté à l'unanimité

7 – Affectation des résultats

Adopté à l'unanimité

8 – Fixation des 3 taux

Adopté à l'unanimité

9 – Budget primitif 2018

Adopté par 14 voix POUR et 3 voix CONTRE (M CATTOEN, M ROUGANE CAP, MME DUQUENNE)
M CATTOEN souhaite aborder le sujet de l'aire de camping-car: « nous défendons d'abord l'aire de stationnement actuelle et soutenons que cette aire a de l'allure, nous maintenons que l'aire de camping-car a toute son actualité »

En ce qui concerne le parcours santé, nous ne sommes pas d'accord avec les lieux proposés (jardin public, aire de jeux près de la salle des sports)

10 – Retrait CUD du CDG59

Refusé par 3 voix POUR (M CATTOEN, M ROUGANE CAP, MME DUQUENNE), 2 abstentions (M POTISEK, MME POTISEK) et 12 voix CONTRE

M ROUGANE CAP demande pourquoi le groupe majoritaire vote contre ou s'abstient ?

M COTREZ indique que nous allons devoir payer pour tout le monde, nous payons déjà pour le département, le SDIS

11 – Modifications statutaires SIDEN-SIAN

Adopté à l'unanimité

12 – Approbation acte constitutif groupement de commandes achat énergie-SIECF

Adopté à l'unanimité

13 – Recensement des actions en faveur du personnel

Pas de vote

14 – Demande subvention DSIL éclairage public

Adopté à l'unanimité

15 – Subvention amendes de police – éclairage passage piétons

Adopté à l'unanimité

16 – Subvention CAF parcours santé

Adopté à l'unanimité

17 – Subvention état PPMS

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP indique que dans sa fonction, il traite ce problème et que le but est de sécuriser toutes les portes (porte principale, porte du logement, de la cantine, portail et portillon donnant accès au jardin), de mettre une alarme, un visiophone. Le délai d'attente pour obtenir les subventions est de 2 ans, cependant la préfecture peut donner un accord de principe.

M FANTINO précise que c'est prévu, en 2017, nous avons acheté les mallettes PPMS.

M COTREZ stipule que petit à petit nous avançons dans ces travaux.

18- Subventions fonctionnement associations

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP demande pourquoi certaines associations ont une subvention qui a baissé ou qui n'a pas changé,

MME DEQUIDT rappelle que le comité de pilotage a mis des critères en place il y a 2 ans.

M COTREZ indique que les volumes globaux sont revus à la hausse si besoin et que les critères sont importants.

M ROUGANE CAP constate que la subvention des pompiers a diminué et que celle de l'harmonie a augmenté. Il indique que l'égalité doit être la même pour tous.

MME DEQUIDT précise que si l'on souhaite travailler à budget constant, il est obligatoire que certaines subventions baissent (en fonction des critères) et d'autres augmentent.

MME BRAME indique que les associations remplissent un dossier, et que le montant total par catégorie ne bouge pas.

M COTREZ précise que le montant total des subventions aux associations correspond à 26€ par habitant.

MME BRAME souhaite que l'aide de la commune soit valorisée. (Prêt de salle, matériel ...)

M ROUGANE CAP questionne sur l'association « porteuses de son »

MME DEQUIDT indique que c'est une association de musique (cours de Djembé le mercredi)

M CATTOEN trouve que la subvention aux amis de la collégiale est faible. Cette association se lance dans des restaurations qui font parfois parti du patrimoine de la ville.

M FANTINO stipule qu'il faudrait travailler plus en lien avec cette association.

M COTREZ indique que nous prendrons contact avec eux

M LE MAIRE précise que les tableaux et les statues de la collégiale n'appartiennent pas à la commune mais à la paroisse.

M ROUGANE CAP remarque que pour la catégorie solidarité / santé, il y avait 6 associations en 2017 et en 2018, il en reste que 4.

MME DEQUIDT stipule que des dossiers sont en attente en cas de demande et que la somme globale n'a donc pas été redistribué aux 4 associations ayant rendu leur dossier.

19 - Subventions exceptionnelles

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP demande pourquoi une association non Casseloise est subventionnée (course labellisée les ch'tis coureurs de Bavinchove)

Mme BRAME précise que cette année, elle est subventionnée car c'est en soutien à un enfant handicapé (association la main tendue)

QUESTIONS DIVERSES

M ROUGANE CAP voudrait connaître la décision prise concernant M JOSEPH DEWILDE

M LE MAIRE indique qu'une date sera prise pour une rencontre avec « droits et libertés » avant le prochain conseil municipal afin de pouvoir prendre une décision.

M CATTOEN souhaite connaître le chiffre exact du recensement.

M LE MAIRE stipule qu'on ne le connaît pas pour le moment, l'INSEE ne nous l'a pas encore fait parvenir.

M FANTINO précise que le comptage réel doit être d'environ 2.200 mais il faut y ajouter l'EHPAD, les petits frères des pauvres, l'internat du collège Sainte Marie, le CADA.

MME DUQUENNE questionne sur le fonctionnement de la navette du jeudi matin

M LE MAIRE indique qu'elle a eu peu de succès jusqu'à maintenant, le planning devra être refait car il y a un problème de chauffeurs (ce sont des bénévoles). Avec les beaux jours, il y aura peut-être plus de monde, le planning sera remis en place très prochainement par M CLYTI.

MME DUQUENNE déplore le fait que les quelques utilisateurs n'ont pas été prévenus.

MME BRAME reconnaît que c'est une erreur et s'en excuse.

M POTISEK fait un retour sur le conseil communautaire et le projet de territoire. Il y a différents postes de dépenses : développement économique, pôle gare d'Hazebrouck, halte gare dont celle de Cassel, piscine, fonctionnement. La halte gare de Cassel est prévue pour 2018

La CCFI discute également sur l'éventualité de partir vers une communauté d'agglomération.

M CATTOEN demande s'il y aura un vote au conseil municipal

M FANTINO précise que le vote a été fait lors d'un précédent conseil municipal.

M POTISEK rappelle que des réunions publiques ont eu lieu, même à Cassel.

M JOLY informe sur le site internet de la commune : le record de visiteurs a été battu en mars 2018 (3412 visiteurs), l'onglet « découvrir Cassel » est le plus visité puis l'agenda. Les 1ers visiteurs sont français, les 2^{èmes} sont Belges et les 3èmes sont Hollandais. Le site fonctionne donc bien. Le temps passé en moyenne par visiteurs est de 3 minutes 47.

M BEUN demande s'il est possible d'indiquer le lieu des exploitations agricoles par fléchage.

M COTREZ indique que nous y réfléchirons.

M ROUGANE CAP demande s'il est possible de se renseigner pour le changement des rues Wolve straete et Prince Weg

Fin de séance : 22h